

Policy Brief

Souveraineté Alimentaire

Fév. 2023

Pour des systèmes alimentaires agroécologiques au Sénégal

Au Sénégal, l'insécurité alimentaire demeure une préoccupation constante. Près de 4 millions de sénégalais.es étaient sous pression alimentaire en 2022 (RPCA). Bien que les productions rizicoles et horticoles aient augmenté, l'offre nationale demeure largement inférieure à la demande. Le pays doit importer près de 70% de ses denrées alimentaires, principalement le riz, le blé et le maïs.

Cette dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux représente un risque, notamment en cas de flambée des prix sur le marché international ou de perturbation logistique de la distribution. Elle rend les ménages sénégalais vulnérables en les exposant aux fluctuations des prix des matières premières agricoles. Ce constat est d'autant plus préoccupant que la croissance démographique est soutenue et que les pertes post-récoltes sont importantes.

En encourageant la diversification et la relocalisation des systèmes alimentaires, l'agroécologie ouvre un horizon de souveraineté alimentaire, nutritionnelle et énergétique. L'agroécologie propose de repenser les manières de produire, échanger et consommer en tenant compte des spécificités de chaque territoire. Elle privilégie les circuits courts de commercialisation comme moyen de se protéger contre les risques de pénurie et de fluctuations incontrôlées des prix inhérentes aux chaînes d'approvisionnement mondialisées. L'agroécologie propose *in fine* de concevoir des systèmes alimentaires plus sains, durables et équitables en vue d'atteindre une souveraineté alimentaire au Sénégal !

Les décideurs doivent inscrire le développement de systèmes alimentaires territorialisés basés sur l'agroécologie dans la stratégie nationale sur la souveraineté alimentaire.



La Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES)

est un réseau qui regroupe des organisations de producteur.trice.s et consommateur.trice.s, des ONG, des institutions de recherche et de formation, des élus locaux et entreprises.

Du 7 février au 15 mars 2022, la DyTAES a consulté des milliers de personnes dans 14 localités réparties dans les 6 zones éco-géographiques du Sénégal.

Cette note est une synthèse des problématiques discutées sur les systèmes alimentaires et des recommandations formulées à l'endroit de l'État et des Collectivités territoriales.

www.dytaes.sn

dytaes2020@gmail.com

Tel : +221 33 889 34 39

Des programmes nationaux qui soutiennent peu la transformation des systèmes alimentaires

Les crises mondiales récentes (guerre en Ukraine, Covid 19) ont largement révélé la fragilité des systèmes alimentaires actuels. Dans ce contexte, le président du Sénégal a appelé à une mobilisation générale pour la valorisation des produits locaux et la souveraineté alimentaire.

C'est dans ce sens que le Gouvernement du Sénégal a élaboré le *Programme Agricole de Souveraineté Alimentaire et Durable (PASAD 2021-2025)*. Il prévoit une valorisation des produits agrosylvopastoraux et halieutiques basée sur une agriculture durable et respectueuse de l'environnement et sur des filières plus équitables. Bien que le PASAD et d'autres programmes nationaux tiennent compte des enjeux agricoles et alimentaires du pays, les défis spécifiques à la transition agroécologique et à la transformation durable des systèmes alimentaires ne sont pas suffisamment intégrés.

Manque de cohésion et d'inclusion des politiques

Au Sénégal, les politiques publiques sont souvent mise en œuvre au travers d'une multitude de projets et programmes. Dans ce contexte, on peut critiquer (i) l'absence de mécanismes de mises en synergie des actions menées par les différents ministères concernés et (ii) la faible implication de la société civile et des acteur.trice.s des territoires dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques.

La transition vers des systèmes alimentaires durables doit s'appuyer sur une gouvernance inclusive, faisant dialoguer les différentes échelles de décision et la pluralité des secteurs concernés (agriculture et équipement rural, élevage, pêche, environnement, hydraulique, commerce, santé, etc.) dans une approche holistique.

Difficulté d'accès des exploitations familiales aux moyens de production

Au Sénégal, les investissements publics et privés se dirigent principalement vers l'agriculture d'exportation, les secteurs à forte valeur ajoutée et les agropoles.

Dans ce contexte, les exploitant.e.s familiaux, et en particulier les femmes et les jeunes, peinent à accéder aux crédits, au matériel agricole, à l'eau productive et au foncier dont ils ont besoin pour assurer une transition agroécologique de leur système.

Consommation de plus en plus extravertie

Sous l'influence du système néo-libéral, les sénégalais.es se tournent vers des produits alimentaires transformés de mauvaise qualité, proposés par les agro-industries. Ce phénomène encourage des modes de consommation nuisibles pour la santé des populations. Il contribue également à la disparition progressive des petites et moyennes unités de production, transformation et distribution.

Faible valorisation des produits agroécologiques sur le marché

Les circuits de distribution, magasins de stockage et points de vente rémunérateurs pour les produits agroécologiques font toujours défaut. De plus, il existe trop peu de mécanismes de valorisation de la qualité et de différenciation de prix entre les denrées issues de l'agroécologie et de l'agriculture conventionnelle. Les prix des produits locaux sont tirés vers le bas par les denrées importées, considérés comme identiques ou substituables. Le poids des importations décourage le développement des chaînes de valeur locales et agroécologiques.

La souveraineté alimentaire ne pourra être atteinte qu'en prenant des mesures à la hauteur de ces défis.

En s'appuyant sur les consultations réalisées lors de la caravane 2022, la DyTAES encourage l'État du Sénégal à créer des conditions favorables pour une transformation durable des systèmes agro-alimentaires *via* l'agroécologie. Ces recommandations s'inscrivent dans les engagements pris par l'État sénégalais en 2018 en adoptant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP).

L'agroécologie, une réponse aux défis

En opérant des changements couvrant toutes les composantes des systèmes alimentaires, depuis les semences et les sols jusqu'à la table du consommateur.trice, l'agroécologie ouvre un horizon de souveraineté alimentaire, nutritionnelle et énergétique pour le Sénégal.

L'agroécologie prend soin des territoires sur lesquels elle se développe en encourageant la diversification des cultures et l'utilisation de variétés locales plus résistantes. Ainsi, elle favorise l'adaptation du système agricole aux perturbations liées aux changements climatiques et permet de préserver la biodiversité.

L'agroécologie participe à une plus grande justice sociale en remettant les paysan.ne.s au cœur du système de production. Économiquement viable, elle leur assure une meilleure rémunération et permet d'augmenter les rendements agricoles dans une logique de cercle vertueux.

Enfin, l'agroécologie propose une alimentation locale, de saison, plus diversifiée et de meilleure qualité. Elle implique le développement de circuits courts, plus rémunérateurs pour les producteurs.trice.s et bénéfiques pour les consommateurs.trice.s (prix, proximité, qualité).

Recommandations pour des systèmes alimentaires durables

La DyTAES recommande l'élaboration d'une politique agro-alimentaire inclusive, intégrée et cohérente, fondée sur le droit à l'alimentation.

Une telle politique permettrait : (i) de mettre en cohérence les différents programmes et lettres sectorielles (agriculture, élevage, pêche, environnement, santé, commerce, développement territorial,...) autour d'une vision commune, à moyen et long terme, (ii) de clarifier la répartition des rôles et des responsabilités des différents acteurs, (iii) d'inscrire la transition agroécologique comme priorité politique en ralliant un large panel d'acteur.trice.s partageant le même objectif, à savoir placer les systèmes alimentaires sur la voie de la durabilité.

Cette politique doit s'appuyer sur les principes suivants :

Prise en compte des droits des communautés et gouvernance inclusive

- Inclure dans les politiques le droit à l'alimentation, ainsi que les droits collectifs à la terre, à l'eau, aux semences et aux ressources productives pour les exploitations familiales en général, et pour les femmes et les jeunes en particulier ;
- Promouvoir des mécanismes de gouvernance inclusive aux niveaux municipal, territorial, et national permettant la participation des acteur.trice.s des systèmes alimentaires aux processus décisionnels et à la planification territoriale.

Soutien aux acteurs les plus défavorisés et aux territoires en transition

- Réorienter les subventions et les investissements vers les exploitations agricoles diversifiées et les systèmes alimentaires locaux qui s'appuient sur les principes de l'agroécologie et sur des pratiques alimentaires durables ;
- Renforcer les mesures incitatives (allègement administratif et fiscal), d'accompagnement et les mécanismes de protection sociale pour encourager le développement des entreprises locales créatrices d'emplois dans les systèmes alimentaires ;
- Soutenir les territoires en transition agroécologique et les initiatives de ventes directes entre agriculteur.trice.s et consommateur.trice.s pour renforcer les circuits alimentaires locaux ;
- Soutenir financièrement la recherche participative basée sur les besoins des acteurs des systèmes alimentaires, notamment les paysans, les acteurs des chaînes de valeur et les collectivités territoriales.

Sensibilisation des consommateurs et soutien aux marchés locaux

- Élaborer et mener des programmes d'éducation des jeunes et de sensibilisation du public sur les avantages sanitaires et nutritionnels des produits locaux et issus de l'agroécologie ;
- Renforcer la politique de régulation des importations pour soutenir le développement des marchés locaux, nationaux et régionaux, avec des prix assurant un niveau de vie suffisant aux producteur.trice.s ;
- Créer des espaces de vente dédiés aux produits agroécologiques dans les marchés existants ;
- Soutenir une labellisation des produits agroécologiques basée sur un cahier des charges, un dispositif de contrôle et un marketing adapté (indication géographique, marque, emballages écoresponsables, etc.) ;
- Subventionner les ménages urbains à faibles revenus afin qu'ils puissent s'offrir une alimentation saine à base de produits locaux agroécologiques ;
- Intégrer un quota de produits issus de l'agroécologie dans la commande publique (restauration scolaire, hôpitaux, armée, prisons, etc.) adapté aux capacités productives de chaque territoire.

Élaboration de plans alimentaires territorialisés (PAT)

La politique agro-alimentaire nationale pourrait être déclinée au niveau des territoires à travers des plans alimentaires territorialisés (PAT). Ces plans doivent être élaborés selon un processus participatif de planification impliquant l'ensemble des acteurs des systèmes alimentaires à l'échelle locale.

En s'inscrivant dans une démarche agroécologique, les PAT visent la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation à l'échelle d'un territoire en vue d'atteindre une certaine autonomie, une amélioration de la santé publique, de l'environnement et la création d'emplois au niveau local.

Pour ce faire, les PAT doivent s'appuyer sur les principes suivants :

- Garantir la dotation d'infrastructures et de services de base de chaque territoire au bénéfice de petites et moyennes unités de production, conservation, transformation et distribution (infrastructures, équipements adaptés et crédits structurants à taux bonifiés) ;
- Appuyer la coordination des initiatives et des acteur.trice.s agroécologiques du territoire *via* la structuration des filières et la mise en place de réseaux alimentaires rétablissant les connexions entre agriculteur.trice.s et consommateur.trice.s (circuit-court) ;
- Renforcer les capacités des acteur.trice.s ruraux pour la conservation, la transformation et la traçabilité des produits agricoles par des formations adéquates, des services d'information et de conseils et des équipements adaptés (ex : normes en vigueur sur la récolte, le séchage, l'hygiène, etc.).

Sources

- DyTAES, 2022, *Rapport de restitution de la Caravane, Dakar.*
- DyTAES, 2020, *Contribution aux politiques nationales pour une transition agroécologique au Sénégal, Dakar.*
- FAO, Union européenne et Cirad. 2022. *Profil des systèmes alimentaires – Sénégal. Activer la transformation durable et inclusive de nos des systèmes alimentaires. Rome, Bruxelles et Montpellier, France.*
- IPES-Food, 2020. *Valeur(s) ajoutée(s) de l'agroécologie : Déverrouiller le potentiel de transition en Afrique de l'Ouest.*
- Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation, 2021, *La politique de la connaissance.*
- HLPE. 2020. *Sécurité alimentaire et nutrition: énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome.*

